

# ANNOT, le fil ACTU

## **Annotaines, Annotains, Chers amis,**

Voici deux mois que les membres du nouveau Conseil Municipal sont installés.

Malgré les désagréments causés par la crise sanitaire, nous avons néanmoins commencé à nous organiser et à préparer des projets pour la commune.

Un bulletin municipal vous sera adressé à la fin de l'année pour faire le un bilan complet sur les mois écoulés et les projets futurs, mais en attendant je souhaite à travers ce numéro d'information vous faire part de plusieurs actions d'ores et déjà mises en place.

**Marion COZZI**  
Maire d'Annot

## **Commissions municipales**

- **Appel d'offres** : Jean MAZZOLI - Daniel BREMOND - Jacques SIGAUD
- **Associations & Animation** : Marion COZZI - Jean FENOUIL - Michel GEISER - Vincent NAVARI - Tiffany OPRANDI - Luce CESAR Flore JEROME
- **CCAS** : Marion COZZI - Michel GEISER - Audrey BALLAND - Catherine BARRE MONGE - Philippe RIGAUULT
- **Finances** : Marion COZZI - Jean FENOUIL - Sandra FALASCHI - Jean MAZZOLI - Michel GEISER - Catherine BARRE MONGE - Daniel BREMOND - Tiffany OPRANDI - Philippe RIGAUULT
- **Patrimoine, Tourisme, Culture & Environnement** : Marion COZZI - Sandra FALASCHI - Catherine BARRE MONGE - Michel GEISER Charles CALVI - Audrey BALLAND - Flore JEROME
- **Travaux & Urbanisme** : Marion COZZI - Daniel BREMOND - Jean MAZZOLI - Jean FENOUIL - Vincent NAVARI - Michel GEISER - Audrey BALLAND - Jacques SIGAUD

Des référents par thématiques ont été nommés, qui seront le relais avec l'équipe municipale suivant les sujets ; n'hésitez pas à les contacter :

- **Associations & Animations** : Michel GEISER
- **Travaux** : Daniel BREMOND
- **Patrimoine** : Catherine BARRE MONGE
- **Finances & Urbanisme** : Jean MAZZOLI
- **Tourisme** : Sandra FALASCHI
- **Référente de Rouaine** : Audrey BALLAND

Vous trouverez sur le site internet [www.annot.com](http://www.annot.com) les représentants de la commune aux différents organismes extérieurs, ainsi que diverses informations. Pour suivre les actualités, suivez-nous sur Facebook et Instagram.

## **Actions réalisées depuis la mise en place de la nouvelle municipalité**

- **Ouverture de la piscine depuis le 4 juillet** : la municipalité a travaillé en étroite collaboration avec le maître-nageur afin de pouvoir mettre en place les procédures sanitaires nécessaires à assurer la sécurité du public tout en préservant les espaces de détente.

Sa réouverture est un succès et un soulagement pour les Annotains et les associations sportives.

- **Ouverture du jardin d'enfants à Vérimande** depuis le 22 juin. Merci de continuer à respecter les gestes barrières. Les services techniques municipaux en ont profité pour réviser les aires de jeux.

- **Mise en place d'une garderie** : en accord avec la Directrice de l'École, les parents d'élèves et la présidente de l'APE, il a été décidé de ne pas prendre de risque en rouvrant l'école primaire.

Suite à cela, la Mairie a mis en place un système de garderie, sans cantine, pour soulager les parents en activité et ainsi conserver le lien social entre les élèves. Avec les nouvelles mesures du gouvernement publiées quelques jours juste après, l'école a dû rouvrir ses portes.

- **Réouverture des salles** : depuis 15 jours vous pouvez à nouveau réserver les salles pour vos événements personnels ou professionnels. Un maximum de 10 personnes est accepté, et les gestes barrières doivent impérativement être respectés.

- **Permanence des élus** : comme promis, nous nous étions engagés, durant notre campagne, à assurer une proximité avec les citoyens. Ainsi, tous les samedis de 10H00 à 12H00 en mairie, une permanence des élus a été mise en place afin que vous puissiez venir à notre rencontre et nous faire part de vos demandes et suggestions.

*Proximité, écoute et échange, c'est ce que nous instaurons avec vous et pour vous.*

### Point sur les déchets

Dès la mise en place des dernières colonnes semi-enterrées, nous avons fait procéder au nettoyage de tous les Points d'Apport Volontaire (PAV) et la campagne d'affichage « Plus jamais ça ! » à porté ses fruits.

Grâce au civisme retrouvé par la plupart d'entre-nous, à une surveillance régulière, à la réouverture de la déchetterie de Pont de Gueydan et au rétablissement du ramassage des monstres et encombrants à domicile, la situation s'est rapidement améliorée.

Les 3 PAV qui continuaient à poser quelques problèmes ont été traités :

- Pont de la Vaire : agrandissement de la dalle béton et doublement de la capacité du site par la mise en place de nouvelles colonnes
- Bâtiment des Auches : déplacement des trois colonnes à l'entrée du parking
- Collège : mise en place d'une chaîne pour empêcher les véhicules de déposer des encombrants

L'aire de déchets verts du chemin d'Argenton est désormais ouverte deux fois par semaine les mardis et jeudis de 13h00 à 14h00.

La déchetterie de Pont de Gueydan accueille le public tous les matins, du lundi au vendredi de 8h30 à 13h30 et le samedi de 8h30 à 12h30.

L'inscription pour la collecte des monstres et encombrants à domicile se fait auprès du secrétariat de la Mairie au 04 92 83 22 09.

Prochainement, une campagne de communication va être lancée, avec comme thématique « *Les ordures ménagères en sac, pas en vrac ! Les emballages et le papier, en vrac pas en sac !* ». L'objectif est d'éviter les mauvaises odeurs, faciliter le nettoyage des colonnes en fin de saison et améliorer le fonctionnement de la chaîne du centre de tri de Manosque.

Plus tard, différents projets verront le jour : le compostage, la gestion des cartons et boîtes à livres (système de dépôt et d'échange ouvert à tous qui évite de voir régulièrement des quantités de livres ou revues déposés près des conteneurs).

***Continuons nos efforts pour un village toujours plus accueillant et une gestion éco-responsable de nos déchets !***



## **Aménagements pour l'amélioration du cadre de vie**

### **- Mise en sécurité des piétons sur le pont de la Vaire**

Afin de sécuriser les piétons sur le pont de la Vaire les jours de marché et lors d'animations et manifestations sur les places du Germe et du Grand Marché, la municipalité a mis en place un cheminement et interdit le stationnement par l'installation de barrières et de rubalise. Un marquage au sol a été réalisé.

### **- Aménagement et sécurisation de la traversée du village**

La commune a fait part de son inquiétude à la Maison Technique du Département à Castellane (en charge de la départementale 908) quant au comportement de certains usagers en ce qui concerne la vitesse excessive lors de la traversée du village.

Avec la collaboration des techniciens du Département, des pistes de réflexion sont envisagées avec certains aménagements possibles (de type écluses ou chicanes symétriques).

Un dispositif provisoire expérimental pourra être installé dans les prochaines semaines, ce qui imposera de par sa conception un ralentissement conséquent et des cheminements sécurisés.

### **- Cheminement sortie nord du village**

Il a été procédé à la réfection du cheminement piéton entre le Collège et la zone commerciale du Castagneret.

### **- Achat d'une balayeuse**

Depuis le début du mois de juillet, une nouvelle balayeuse est opérationnelle ; cet équipement très efficace est indispensable à la propreté du village.

Il est à noter que l'équipe technique de la voirie est passée en journée continue pendant la saison estivale, de 6h à 14h, avec astreinte d'une personne en permanence.

### **- Barrière rue Notre-Dame**

Une barrière va être installée afin d'éviter le stationnement de véhicules dans la rue, avec possibilité d'ouverture par les services municipaux, pour les livraisons ou déchargements importants.

### **- Hameau de Rouaine**

Un traçage de places de stationnement va être effectué dans la traversée du hameau, et une plateforme de stationnement sur la partie haute va voir le jour dans les prochains mois.

Une étude est en cours avec les services de la DIR quant à la sécurisation de la traversée du hameau.

### **- Parking entre le Centre de Secours et le Boulevard Saint-Pierre**

La réfection de cet espace est en cours de finalisation.

D'une manière plus générale, il est à noter que divers travaux d'entretien et de mise aux normes de bâtiments communaux sont en cours, de même que différentes actions sur les parcs et jardins. Concernant ces derniers, nous vous demandons le plus grand respect ; en effet, ceux-ci ont fait l'objet de dégradations et vandalisme, qui ont fait l'objet de plaintes déposées auprès de la Gendarmerie.

D'autres travaux plus importants sont à l'étude par la commission « Travaux » et nous ne manquerons pas de vous en informer au fur et à mesure des avancées.

Nous profitons de ce numéro d'information pour attirer votre attention sur la divagation des chiens et les déjections canines ; ces faits sont passibles de contraventions.

**Merci de respecter la propreté de notre village !**

## Finances

Après deux passages en Commission des Finances et intégration des demandes des autres commissions, les budgets de la commune ont été votés le 10 juillet dernier. Quelques grandes lignes sont à retenir :

- les **taux de la fiscalité communale restent inchangés depuis 15 ans**
- les **indemnités** du Maire et des Adjointes ont été **revues à la baisse**
- un **programme conséquent de travaux d'entretien et de réparation** de la voirie à hauteur de 80 000€ ; entretien et réparation de bâtiments à hauteur de 110 000€ ; entretien et réparation de réseaux à hauteur de 15 000€ (ASA des canaux) ; investissements sur la voirie et les bâtiments à hauteur de 187 149€
- achat d'une balayeuse neuve pour 122 765,70€
- des opérations réalisées en 2019 ont été soldées et les **subventions** afférentes ont été **encaissées** début 2020 pour un montant total de 268 408,40€
- le **FCTVA** (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) a été **perçu à hauteur de 159 932€**
- le **résultat de l'exercice 2019 a été reporté pour un montant de 270 617€**

En cette année 2020 très particulière, marquée par la crise sanitaire, **Annot arrive tout de même à maintenir un niveau significatif de dépenses d'entretien et d'équipement au service de tous sans recours à l'emprunt ni augmentation de la fiscalité.**

Nous reviendrons plus en détail sur les différents budgets de la commune dans le prochain bulletin municipal.

## Animation

La nouvelle municipalité a souhaité regrouper les animations et les associations dans une même commission. Cette organisation permettra d'impliquer plus activement les associations annotaines dans les manifestations organisées par la Mairie d'Annot.

La première réunion de cette commission a eu lieu le 22 juin. A l'ordre du jour, les festivités de l'été et l'étude des subventions aux associations.

En plus de l'animation tout au long de l'année, un nouvel objectif a été fixé à la commission, qui sera d'offrir des animations pendant les vacances scolaires (en plus des grandes vacances).

La municipalité a décidé de reconduire le contrat de Meidhi DEMAISON, salarié en charge des animations pour la saison estivale 2020.

Après le déconfinement, le programme a été finalisé en 15 jours, avec pour objectif de proposer un été tout de même festif, tout en respectant les consignes sanitaires.

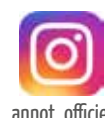
Ainsi, vous pouvez déjà noter :

- 4 séances de cinéma
- 1 one man show
- des activités pour les enfants
- des conférences,
- 2 vides greniers
- 2 randos, dont une nocturne

Sans oublier les animations du mois d'août :

- le sentier des « artistes et créateurs »
- les séances de cinéma en plein air
- le « one man show » de Laurent Barat le 5 août
- les randos familles
- la brocante du 9 août

*le train à vapeur circule à nouveau depuis le 5 juillet !*



**Le virus circule toujours, restez prudents !**